



**Robert Reich,**

*Supercapitalisme. Le choc entre le système économique émergent et la démocratie,*

Vuibert, Paris, 2008

(Random House, New York, 2007).

L'enjeu politique de la réflexion de Robert Reich sur la nouvelle forme que prend le capitalisme est considérable : il s'agit de mettre en évidence l'opposition entre la démocratie et cette nouvelle forme, baptisée « supercapitalisme ». Nouveau pamphlet d'une gauche radicale soulageant son indignation dans une rhétorique enflammée ? Pas du tout : l'auteur est un ancien secrétaire d'État de Bill Clinton, sobre dans l'écriture et plus que modeste dans l'imagination des solutions, modération qui fait tout l'intérêt de l'analyse, quoi qu'on pense des solutions.

*Vie et mort du « capitalisme démocratique ».* – L'analyse de R. Reich est claire. La démocratie politique, qui requiert un souci du bien commun, ne résiste pas à l'évolution économique que nous connaissons depuis le milieu des années 1970. Selon lui, le système économique antérieur, qui prospéra des années 1950 jusque vers 1975<sup>1</sup>, était compatible avec le principe même de la démocratie politique et favorisa grandement la démocratie sociale, si l'on entend par là une meilleure prise en compte des intérêts et des exigences des citoyens à l'intérieur de la logique économique. Autrement dit, l'époque du « capitalisme de parties prenantes »

---

1. Reich nomme « âge pas tout à fait d'or » ce moment de l'évolution du capitalisme américain (p. 13-49). C'est ce qu'il appelait l'époque du « compromis national » dans l'ouvrage qui l'a rendu célèbre en 1991, *L'Économie mondialisée* (Dunod, Paris, 1993, p. 48-59), et c'est ce que nous pourrions qualifier de « compromis keynésiano-fordiste » en reprenant les termes de l'école française de la régulation. Nous reviendrons sur l'évolution de l'analyse de Reich durant ces quinze dernières années, très révélatrice de la montée d'un déterminisme technique dans les milieux académiques et politiques, comme si les années 1990, impressionnantes par les réalisations des « nouvelles technologies de l'information et de la communication », avaient occulté le rôle pourtant tout aussi décisif des facteurs institutionnels ou sociaux.

permettait de « marier l'économie et la politique<sup>2</sup> », ce qui signifie qu'il n'y avait pas de contradiction insoluble, à l'époque, au niveau le plus général de la structure sociale, entre la fonction économique et la fonction politique, les firmes étant de fait des complexes politico-économiques intégrant à leur propre niveau une contrainte sociale. Fortement influencé par la problématique de John Kenneth Galbraith, Reich rappelle que cet auteur avait bien compris, dès 1952, le rôle du « pouvoir compensateur » qui, en s'imposant aux grandes firmes, « renforce la capacité de l'économie à l'autorégulation autonome et réduit la quantité de contrôle global ou de planification étatique nécessaire ou recherchée ». Cet autoréglage politico-économique était possible parce que les firmes pouvaient redistribuer largement les gains de productivité et les rétrocéder à des acteurs autres que les actionnaires ou les consommateurs. Le « capitalisme démocratique américain » (p. 51), mort à la fin des années 1970, découlait ainsi d'une relative émancipation des firmes par rapport aux contraintes habituelles du capitalisme : le marché des biens et le marché du capital.

S'inspirant encore de Galbraith, dans une veine que les marxistes orthodoxes d'autrefois n'auraient pas désavouée, Reich affirme que ce contrôle des firmes sur leurs débouchés ou leurs sources de financement résultait essentiellement d'une certaine configuration de la technique et de l'organisation. Ce sont en effet les économies d'échelle, découlant de la montée en puissance de la production de masse, qui donnaient aux firmes un pouvoir de marché considérable. Caractéristiques du système, de lourdes « barrières à l'entrée » interdisaient à la concurrence de venir lamener les profits des oligopoles nationaux qui fixaient les prix et les salaires dans le cadre d'une négociation plus ou moins formelle avec l'État et les syndicats. Telle était la base technico-économique d'un système stable où les conflits sociaux étaient limités dans l'intérêt même de la production ; en contrepartie, les revenus salariaux pouvaient augmenter, la classe moyenne s'élargir et les inégalités sociales

---

2. En p. 44-45. Il est intéressant de constater que Reich assume très franchement, dans une interview donnée récemment (*Les Échos* du 1<sup>er</sup> février 2008), ce que les néolibéraux ou des altermondialistes dénonceraient comme un complexe de nostalgie et d'archaïsme : « Je préférerais revenir au capitalisme de "parties prenantes". Mais nous n'allons pas dans cette direction ». Cf. <http://www.lesechos.fr/info/inter/300235688.htm>

diminuer. Au contraire, le fonctionnement du capitalisme à partir des années 1980 tend à réduire à néant le pouvoir de négociation des salariés (quand ils ne sont pas réduits au chômage), à retirer aux entreprises le pouvoir de fixer les prix et les salaires du fait d'une concurrence intensifiée, tout en limitant le pouvoir de « régulation » des hommes politiques sur la vie économique au point qu'éclate la contradiction entre capitalisme et démocratie, c'est-à-dire, pour Reich, entre l'esprit individualiste privilégiant les acquisitions matérielles et la préoccupation du bien commun<sup>3</sup>.

*Naissance d'un nouveau système économique : le déterminisme technique de R. Reich.* – Pour expliquer l'émergence du « supercapitalisme », Reich fait prévaloir l'évolution technique qui « a conféré aux consommateurs et aux investisseurs le pouvoir d'en obtenir toujours plus » (p. 52). En effet, ce qui a « vraiment lancé la mondialisation [c'est] la mise en œuvre d'un ensemble de nouvelles technologies de communication et de transport, pour la plupart associées à la guerre froide » (p. 62), lesquelles ont joué un rôle essentiel dans la création de « chaînes d'approvisionnement mondiales » et mis fin à la recherche prioritaire des économies d'échelle au niveau de la production. L'exacerbation de la concurrence, portée au niveau international, tient au pouvoir nouveau des consommateurs et des investisseurs, dont le poids est agrégé dans de nouvelles structures (et c'est ici que l'échelle retrouve un rôle crucial dans le nouveau système, cf. p. 56-57). Il s'agit d'une part des regroupements d'acheteurs dans la distribution, qui pèsent sur les prix, d'autre part des regroupements d'investisseurs dans les fonds mutuels et les fonds de pension : ces fonds, acteurs dominants d'une finance mondialisée, exigent des rendements croissants pour leurs titres, au prix notamment d'une compression continue des coûts de production et donc des salaires.

---

3. En p. x : « Le conflit que je décris dans ces pages entre le supercapitalisme et la démocratie est, par essence, un conflit entre deux visions de l'humanité. La première voit les personnes comme essentiellement individualistes, voire égoïstes, privilégiant les acquisitions matérielles ; la seconde comme essentiellement des êtres sociaux, tournés vers les autres, plus préoccupés de satisfaction psychologique et spirituelle que de bien-être matériel », et p. 135, Reich critique dans les États-Unis d'aujourd'hui « une société d'où l'idée du bien commun a quasiment été éliminée ».

Bien sûr, Reich envisage d'autres facteurs, la déréglementation et la mondialisation, pour leur attribuer finalement une place subordonnée dans l'évolution économique, car « l'ingrédient critique » serait la révolution technologique, elle-même condition de possibilité de la déréglementation et de la mondialisation<sup>4</sup>. On conviendra avec Reich que le rôle des hommes politiques ou les vagues de cupidité n'expliquent pas la logique des structures économiques. Ne vaut-il pas mieux, en effet, se placer à l'échelle des *structures* et suivre ce précepte de Galbraith selon lequel « ce sont les impératifs de la technologie et de l'organisation qui déterminent la forme de la société économique, non les images de l'idéologie » (p. vii – en exergue du livre) ? Or, les structures économiques actuelles accordent un poids tout particulier aux consommateurs et aux investisseurs, désormais libres d'exiger toujours plus. Ce qui importe ici est la libération, dans certaines conditions technologiques, du pouvoir des épargnants mués en actionnaires et des actionnaires devenus investisseurs actifs (p. 73), doublée d'un accroissement du pouvoir des consommateurs, en mesure de choisir et d'imposer des prix bas.

Quant au résultat de l'évolution, on se figure sans peine ce qu'est un monde social où les écarts de revenus ont explosé au point de créer une « nouvelle aristocratie » (p. 121). Aux États-Unis, le salaire du PD-G de l'âge « pas tout à fait d'or » représentait 25 à 30 fois le salaire moyen des salariés de l'entreprise, tandis que le PD-G du *supercapitalisme* en 2001 empoche 350 fois ce salaire moyen et celui de Wal-Mart<sup>5</sup>, 900 fois (p. 111), sans parler des *traders* et des gérants de fonds spéculatifs dont les rémunérations sont encore plus importantes (p. 119). Voici un monde où le nombre des ménages américains détenteurs d'actions est passé de 16 % en 1970 à plus de 50 % en 2005 (p. 73), tandis que le taux de

---

4. Il remarque justement que la déréglementation commence dix ans avant l'arrivée de Reagan au pouvoir (p. 68) ; le moment emblématique de cette mue juridique est la déréglementation du transport aérien sous Carter, en 1978. Sur ce point, il est toutefois clair que nous avons affaire non pas à une évolution *technique*, mais à une évolution *institutionnelle*, qui sanctionne l'évolution d'un rapport de force entre groupes sociaux.

5. R. Reich fait de Wal-Mart, qui est la plus grande chaîne de supermarchés des États-Unis, le symbole du *supercapitalisme*, relayant le symbole de « l'âge pas tout à fait d'or » qu'était General Motors.

syndicalisation du même pays passait de plus de 33 % en 1955 à moins de 8 % en 2006. Les dégâts politiques dans ce même monde sont évidents : c'est la fin de la croyance en toute action politique. Souvenons-nous de l'impuissance du gouvernement Clinton cédant à l'opposition des *lobbies* quand il tentait de créer une assurance-maladie universelle (p. 177).

*Des solutions insuffisantes pour renouer avec l'exigence démocratique.* – En regard des dégâts sociaux et politiques de cette évolution économique, les solutions envisagées par Reich pour redonner voix aux exigences du citoyen paraissent excessivement modestes. Malgré l'analyse très convaincante des mécanismes du *lobbying* qui, aux États-Unis, paralysent l'action politique, un lecteur européen aura du mal à se contenter de cette lutte contre les groupes de pression économiques, tandis que, pour l'auteur, c'est « l'initiative la plus efficace que puissent prendre les réformateurs » (p. 232). On comprend bien que, pour « façonner un capitalisme démocratique » plus conforme à ses aspirations, Reich souhaite « séparer le capitalisme de la démocratie, et [...] monter une garde attentive sur la frontière entre les deux » (p. 179) ; mais, d'une part, le problème ne se limite pas à des *lobbies* envahissants et, d'autre part, séparer *strictement* l'économie de la politique pourrait bien être un remède pire que le mal. Faut-il, à cet égard, oublier que la grande dépression des années 1930 résultait d'une telle tentative de séparation, avant que le « capitalisme démocratique » ne s'efforçât d'en corriger les effets négatifs<sup>6</sup> ? Quant au crédit d'impôts de 1 000 \$ par an pour subventionner les associations de défense des valeurs citoyennes, la mesure fait également pâle figure. De même, le grand progrès social de l'invention d'une assurance-maladie universelle aux frais de l'État et non de l'entreprise (p. 134) n'impressionnera pas nécessairement le lecteur français inquiet de la régression de son propre système de sécurité sociale jusqu'à ce maigre reliquat d'assistance publique.

En revanche, il est plaisant de voir Reich songer aussi à « une petite taxe sur les ventes d'actions afin de ralentir très légèrement les mouvements de capitaux », ou à « un changement du droit

---

6. C'est le sens même de la problématique de Karl Polanyi. Voir M. Cangiani et J. Maucourant (sous la dir. de), *Essais de Karl Polanyi*, Le Seuil, Paris, 2008.

du travail » renforçant le pouvoir de négociation des salariés, ou encore à une limitation du droit de « la grande entreprise rentable » à « licencier en un an plus d'une certaine proportion de ses salariés dans une communauté donnée » (p. 135) : autant d'audaces quasiment socialistes ! Elles n'apparaissent toutefois qu'à titre de mesures transitoires, pour faire en sorte « que les gens et les communautés disposent d'un peu plus de temps pour s'adapter aux changements » (p. 135), et on aimerait en savoir plus sur le résultat de ces adaptations. S'exprime peut-être ici une sorte de fatalisme, qu'on retrouve dans l'évocation du sacro-saint « changement » et dans le déterminisme technique qui fait partie du credo de l'auteur. Si, dans sa dénonciation du *lobbying*, il entend bien faire reconnaître à l'action politique un minimum d'indépendance, il ne croit fondamentalement pas à la subordination de l'économie à la politique, et sa pensée ne concède à celle-ci qu'une place restreinte. Comme de nombreux démocrates américains, Reich rêve de la « démocratie capitaliste » de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une époque où il semblait que la loi pouvait établir, à distance de l'économie, les conditions d'un marché suffisamment concurrentiel pour empêcher le développement d'un pouvoir excessif issu du capitalisme.

Sur le chapitre des faux remèdes, on remercie en tout cas Reich de l'efficacité avec laquelle il clarifie la question de la « responsabilité sociale de l'entreprise » (p. 187), à l'intention des naïfs qui croient encore aux bonnes volontés. Reich, présentant l'entreprise capitaliste comme vouée à dégager des profits selon certaines règles du jeu, sans plus, rappelle qu'aujourd'hui « la concurrence est si intense que la plupart des entreprises ne peuvent pas faire du social sans imposer un coût à leurs consommateurs et à leurs investisseurs – qui chercheraient alors de meilleurs prix ou rendements ailleurs » (p. 187). Dans ces conditions, il faut surtout déjouer les ruses du discours en vogue dans les *business schools* américaines sur la vertu sociale des entreprises : « La promesse apaisante de se montrer plus responsable à l'avenir peut détourner l'attention du public de la nécessité de lois et de réglementations plus strictes » (p. 183).

*Une analyse oubliée de la structuration sociale.* – La faiblesse principale de l'ouvrage tient à l'absence de toute analyse des rapports des classes sociales ou des groupes sociaux concernés

par la mutation étudiée<sup>7</sup>. Certes Reich relève bien, pour ce qui concerne le sommet de la pyramide des revenus<sup>8</sup>, la formation d'une aristocratie vouée à se reproduire, avec une concentration des richesses qui « ruine la solidarité et la mutualité dont dépendent les responsabilités de la citoyenneté » (p. 121). Mais, au centre de l'argumentation de Reich, tout se passe comme si fonctionnait une stratégie de culpabilisation individuelle qui consiste à répéter à l'envi que chacun d'entre nous est responsable du *supercapitalisme*, par son égoïsme de consommateur et d'investisseur, et à dramatiser le dilemme de l'individu pris entre ses exigences altruistes de citoyen et son égoïsme de consommateur et d'investisseur<sup>9</sup>. Or, cette stratégie masque mal le fait que toutes les classes sociales ne tirent pas les mêmes avantages du *supercapitalisme* et que, selon leur position sociale, tous les individus n'ont pas le même intérêt bien compris à céder à leur égoïsme. D'abord, les moins nantis peuvent être dupes d'un système qui les prive des ressources collectives dont ils ont besoin et dont le prix est sans commune mesure avec les très maigres gains provenant de leurs arbitrages de consommateur ou d'investisseur (à supposer qu'ils soient en mesure d'opérer le moindre arbitrage). Ensuite, que les plus pauvres consentent ou non à ce processus aliénant qui est au cœur même du *supercapitalisme*, il faut resituer cette contradiction personnelle dans une surdétermination collective : comment l'ouvrier américain pourrait-il ne pas aller chez Wal-Mart alors que son salaire horaire réel stagne depuis la fin des années 1960 ? Curieusement, alors que Reich aime invoquer l'approche « institutionnaliste » à la manière de Galbraith, il en vient à nier tout effet de structure quand il impute à l'individu ce type de contradiction !

La perspective sociologique reste à notre avis indispensable, car, si l'on veut convaincre des électeurs – puisqu'il s'agit ici de

---

7. Une certaine cécité sociologique explique sans doute la façon dont l'auteur cède au mythe du dirigeant d'entreprise talentueux et croit à l'extraordinaire rareté de ces héros de la direction d'entreprise qu'on devrait nécessairement s'arracher comme des vedettes (voir p. 116-117).

8. Reich reprend page 111 les analyses de E. Saez et de T. Piketty.

9. « Ne faisons-nous pas porter à Wal-Mart le poids de nos propres péchés ? » (p. 96). Nous ne pouvons pas rejeter sur de grandes entreprises la responsabilité du « pacte faustien » du *supercapitalisme*, car « ce pacte, nous l'avons surtout passé avec nous-mêmes » (p. 105).

démocratie –, l'action politique ne peut avancer sans le retour d'une conscience de classe permettant à chacun de se situer et de comprendre ses intérêts.

*À propos d'un biais idéologique affectant le travail de Reich.* – Reich entend donc réveiller l'action civique et mieux protéger le travail pour immuniser politique et société contre les ingérences de l'économie, à défaut de quoi le *supercapitalisme* dissoudrait le lien social et, accessoirement, l'écosystème (il n'insiste pas sur cet aspect pourtant assez présent *de facto* dans l'ouvrage). Nous ne reviendrons pas sur la faiblesse des solutions avancées par l'auteur, faiblesse d'autant plus étonnante que sa dénonciation des dangers du *supercapitalisme* est très vive. L'idéologie individualiste, qui imprègne l'ouvrage et est à l'origine de cette cécité surprenante vis-à-vis des effets structurants que les rapports sociaux ont sur les conduites individuelles, explique aussi à n'en pas douter cette timidité du réformateur qu'est authentiquement Reich. Pour preuve de l'imprégnation idéologique de l'ouvrage (qui n'amoindrit pas son intérêt), on prendra cette proposition que les firmes ne sont que des « fictions juridiques », « rien d'autre que des collections d'accords contractuels » (p. 232), qui ne devraient pas bénéficier de la personnalité juridique puisqu'elles ne sont pas des personnes.

On remarquera que, néanmoins, les grandes catégories du droit étant toujours des fictions, tout projet émancipateur nécessite l'élaboration de telles fictions. Ce n'est par conséquent pas au nom de son statut de fiction qu'on sera fondé à liquider une catégorie juridique, mais en jugeant de son utilité en termes d'intérêt général. Reich soutient, à cet égard, que la fiction de l'entreprise comme personne implique que celle-là ait des droits. Or, si une entité collective de nature économique peut agir comme un citoyen, nous contribuons à brouiller la frontière nécessaire entre économie et politique, en permettant à des entités qui ne sont pas des citoyens de se comporter comme telles. À cette dénonciation du « sophisme anthropomorphe », Reich ajoute un autre argument pour illustrer le bien-fondé de sa proposition. Si les sociétés capitalistes n'existaient plus comme sujets de droit, elles ne seraient plus dès lors imposables, ce qui ne serait pas gênant dans la mesure où ce sont les parties prenantes qui de toute façon pâtissent *in fine* de l'impôt sur les sociétés. Pire encore : dans la situation actuelle, le



droit que les firmes ont de déduire les intérêts d'emprunts, alors que les dividendes versés aux actionnaires ne peuvent être déduits, les incite à « s'endetter trop par rapport à la rémunération des fonds propres et à conserver les bénéfices au lieu de les distribuer sous forme de dividendes » (p. 233). Reich souhaite donc en finir avec cet état de fait et rendre aux actionnaires la pleine propriété du fruit de leurs apports, ce qui optimisera le fonctionnement des marchés de capitaux<sup>10</sup> (p. 234).

Même si l'idée de supprimer l'impôt sur les sociétés mériterait une étude plus approfondie, on ne peut que rester sceptique devant ce plaidoyer pour la liquidation de l'entreprise comme entité juridique. En effet, si une fraction de l'économie dominante a fait de la firme un « nœud de contrats », si dès 1957 le célèbre économiste Paul Samuelson écrivait que « dans un marché parfaitement concurrentiel, peu importe qui embauche qui<sup>11</sup> », il n'y a là qu'une application à l'économie et à sa méthodologie d'un credo individualiste, et nous ne voyons pas de raison valable d'en admettre les axiomes. L'entreprise est pour nous le lieu concret d'une subordination du travail au capital, comme le montre amplement son histoire<sup>12</sup>, et l'aspect proprement idéologique du discours de Reich réside précisément dans le biais individualiste, qui consiste à l'ignorer. Ainsi, l'existence de la fiction du contrat, forme juridique dans laquelle Reich se noie ici, ne doit pas nous cacher l'asymétrie essentielle de ces « parties prenantes » qui forment l'entreprise capitaliste elle-même.

---

10. Il n'y aurait pas de problème de justice ou de rendement fiscal, car les revenus autrefois perçus par la firme le seront désormais par les actionnaires. On peut donc imaginer de conserver la fiction juridique de l'entreprise en supprimant seulement l'impôt sur les sociétés : Reich s'inspire ici ouvertement de la proposition faite autrefois par Lester Thurow.

11. Cité par Bruno Tinel, « Organisation sociale, fonctionnement économique et progrès technique. Le déterminisme technique dans les "nouvelles" théories de l'entreprise », dans E. Laffaye de Michaux, E. Mulet et P. Ould-Ahmed (sous la dir. de), *Institutions et développement. La fabrique institutionnelle et politique des trajectoires de développement*, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 115.

12. Pour une synthèse efficace de cette histoire, voir Bruno Tinel, « Permanence et transformation dans la subordination du travail au capital depuis la révolution industrielle », dans K. Agouchy et alii, *Peut-on critiquer le capitalisme ?*, La Dispute, Paris, 2008.

Même en admettant qu'il faille négliger le problème de la subordination du travail au capital, au nom d'une efficience de la production marchande désirée par tous, il n'en reste pas moins que le rempart que Reich veut ériger pour protéger l'indépendance du politique ne peut reposer ni sur cette trouvaille juridique qui nous renvoie à l'ère préindustrielle, ni sur une mesure de politique fiscale visant à un meilleur fonctionnement du marché du capital et à un meilleur contrôle des firmes par les actionnaires. S'il s'agit de protéger la société des excès du pouvoir économique, à la manière des Sherman et Wilson de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour qui les lois anticoncentration étaient d'abord des lois de justice sociale instituant un accès libre de tous aux marchés (p. 175), alors il faut être conséquent et s'attaquer à la taille acquise par les firmes, *fût-ce au prix de l'efficience*. La pensée européenne a quelque avance en la matière : il s'agit de l'ordolibéralisme allemand<sup>13</sup>, qui implique *une véritable Constitution politique de l'économie, seule à même de stabiliser les rapports de concurrence*. Sinon, les sommes immenses dégagées par les grandes firmes, que celles-ci aient ou non la personnalité juridique, trouveront toujours un moyen de corrompre la politique.

La problématique de Reich nous paraît donc affaiblie par le biais idéologique que constitue un certain individualisme. Voici par exemple l'étonnante façon dont cet auteur croit réfuter la thèse de la lutte des classes, ici appliquée à un conflit du *big business* et du gouvernement avec les « salariés ordinaires » : « Loin de s'unir pour fomenter des complots, les entreprises se livrent une concurrence de plus en plus dure » (p. 151). C'est dans ce passage que Reich développe des idées intéressantes sur le *lobbying* comme recherche d'avantages comparés dans une sphère politique qui devient un simple marché. Mais ces considérations, si justes soient-elles en elles-mêmes, restent sans pertinence pour démontrer la disparition des classes sociales, voire des luttes de classe, et il est plutôt curieux de rabattre la thèse de la lutte des classes sur la théorie du complot... pour mieux la réfuter !

---

13. Voir les propositions faites par Walter Oswalt (sous la dir. de), *Andere Verfassung für Europa und seine Staaten. Grüne Bildungswerkstaat*, Mannheim, 2004, qui suggère aussi qu'il devrait exister un seuil *maximum* de revenu pour tout individu, d'un point de vue strictement libéral...

En outre, contrairement à Reich, nous nous garderions de minimiser le rôle des idées dans le changement social, car dans les systèmes qui combinent de façon variable démocratie et libéralisme, les procédures de légitimation collective sont essentielles pour obtenir le consentement des gouvernés. Par exemple, une partie de l'élite américaine a gagné depuis longtemps la bataille qui légitime les baisses d'impôt : la croyance en la nécessité d'un moindre égalitarisme fiscal, présentée comme condition *sine qua non* de la croissance économique à long terme, a triomphé. C'est pourquoi le gouvernement Clinton n'a pu mettre en œuvre ses faibles audaces réformatrices : cet échec ne découle pas de nécessités techno-organisationnelles ou économiques, mais bien d'un état de l'idéologie dominante.

Reich ne semble pas voir que les structures sociales ne résultent pas simplement des facteurs techniques et organisationnels visant à combattre la rareté, mais également des luttes sociales et des compromis institutionnalisés. À cet égard, il semble même en retrait par rapport à son maître Galbraith qui, en institutionnaliste conséquent, ne naturalise pas à ce point la rareté. C'est pourtant une telle naturalisation qu'il faut éviter, si l'on ne veut pas rendre impensable la résolution de la question sociale hors du mythe d'une croissance économique infinie.

Déjà en 1991, le *best-seller* de Reich, *L'Économie mondialisée*, manifestait le biais idéologique que nous mettons en évidence<sup>14</sup>. Dans la fin du système de la production de masse, l'auteur croit voir la fin de l'affrontement entre titulaires des revenus du capital et salariés ordinaires. La baisse des taux de profit et des taux de salaire est alors présentée comme une exigence structurelle du capitalisme mondialisé. En dépit de ses excès, le gonflement des inégalités ne serait pas dû à la classe capitaliste, qui s'appauvrirait relativement : il résulterait naturellement de la place stratégique qu'occupent les « travailleurs » très qualifiés dans la chaîne mondiale de création de valeur, notamment les « manipulateurs de symboles » qui prennent une part croissante dans le produit économique. Cette observation veut illustrer l'idée que l'économie moderne offre des opportunités à ceux qui n'ont pas de capital : seuls compteraient le talent et la qualification dans ce monde de la mondialisation rêvée – raison

---

14. Voir p. 94-95.

pour laquelle Reich estime que l'État, par ses dépenses publiques, a un rôle à jouer dans ce qui n'est alors conçu que comme une mondialisation heureuse.

Reich aurait probablement dû revenir de façon plus critique sur ses conclusions fondamentalement optimistes<sup>15</sup> concernant l'heureuse organisation sociale-libérale (ou « démocrate ») de la mondialisation capitaliste. Il avait affirmé autrefois, rappelons-le, que le déclin de la part des profits dans le revenu national était la preuve que l'on ne serait plus dans le capitalisme du XIX<sup>e</sup> siècle. Maintenant, il ne cesse d'insister sur les rendements extraordinaires que le supercapitalisme offre aux investisseurs, comme si ce « supercapitalisme » avait finalement beaucoup à voir avec le vieux « mode de production capitaliste » théorisé par Marx en 1865... Revenir sur un ouvrage écrit il y a plus d'une quinzaine d'années peut sembler facile : il le faut pourtant si l'on veut apprécier la nouvelle et très intéressante contribution de Reich à la réflexion d'aujourd'hui.

*Supercapitalisme et politique en France.* – Mais, pour en revenir à notre pays après ce détour par un ouvrage américain, la mise en perspective sociologique du nouveau capitalisme dont nous pointions l'insuffisance chez Reich nous semble d'autant plus nécessaire que fait cruellement défaut à la vie politique française d'aujourd'hui une analyse claire et honnête des rapports de classes, des alliances possibles et des alliances impossibles. Quels groupes sociaux définir au regard de la mutation économique subie ? Quelles alliances rechercher ? Dans le but de sauver qui ? Contre quoi ? À hauteur de quelle contribution des uns et des autres ? Pour aboutir finalement à quel ordre social ? Autant de questions que les politiques semblent systématiquement éviter – ou noyer dans un flou propice aux confusions, avec la notion trop indéterminée de classe moyenne. Il est pourtant urgent d'y répondre pour modifier les termes du débat dans un pays où, à gauche, est frappée de tabou en pleine campagne électorale la simple question du seuil de revenus à partir duquel augmenter les impôts – sans parler du

---

15. En 1991, Reich ne met en évidence aucun déterminisme technique. Cela est troublant, mais donne à penser que le technologisme n'est nullement nécessaire pour expliquer nombre de phénomènes économiques décisifs.

montant de ces impôts, de leur destination, des groupes sociaux qu'on espère bénéficiaires de la manœuvre, avec quelle efficacité souhaitée. Si l'idée même de politique implique un compromis entre groupes sociaux, il serait temps de dire lesquels pour espérer mobiliser en faveur d'un combat démocratique.

Jérôme Maucourant et Véronique Taquin

\* \*  
\*